



# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative  
Comité Régional Occitanie



## Comité Départemental de la Haute- Garonne



### COMPTE- RENDU

*73<sup>è m e</sup> Congrès Départemental*

*11 décembre 2022 à Lavernose-Lacasse*

#### En présence de

- 179 Sociétés affiliées au Comité de la Haute-Garonne,
- Mme Yvette PELLIGRINO, 1ère adjointe à la Mairie de Lavernose-Lacasse,
- Mr Michel LE BOT, Président de la F.F.P.J.P.,
- Mr Eric BECANNE, président du Club de Lavernose-Lacasse,
- Mmes et Mrs les Présidents et Dirigeants de Clubs,
- Mmes et Mrs les Membres du CD 31

**1 - Mot d'accueil de Madame Yvette Pelligrino, Adjointe au Maire de Lavernose-Lacasse**

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue à Lavernose. Nous sommes ravis de vous accueillir. Monsieur le Maire, n'ayant pu se libérer, vous prie de bien vouloir l'excuser. Nous allons vous souhaiter un très bon congrès et une belle journée sous le signe de la convivialité.

Raymond le Manach remet à Madame Pelligrino la Médaille d'honneur du Comité Départemental de la Haute-Garonne.

**2 - Intervention de M. Eric BECANNE, Président du Club de Lavernose-Lacasse**

Bienvenue à Lavernose-Lacasse. Lavernose est fier à ce jour d'accueillir ce congrès 2022. Merci au CD31 de nous avoir fait confiance pour cette organisation. Nous nous félicitons de la présence de Mr Le Bot, aujourd'hui Président de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. C'est un grand honneur pour nous. Nous remercions la Mairie de Lavernose ainsi que ses employés municipaux pour tout le travail accompli pour préparer les salles que nous occupons aujourd'hui. Nous remercions aussi les associations qui n'ont pas pu faire leur entraînement vendredi pour nous prêter leur local. Nous tenons aussi à remercier le CD31 pour le travail qu'il fournit, à sa secrétaire Valérie, toujours à l'écoute des clubs. Et aussi et surtout aux délégués du secteur un grand bravo à eux et ainsi qu'aux délégués des autres secteurs. Pour finir, nous espérons que le département 31 sera au sommet de l'hexagone pour l'année 2023. Bon congrès.

**3 - Mot d'accueil de M. Raymond LE MANACH**

Madame l'adjointe au Maire, Monsieur le conseiller régional, Monsieur le président de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, Mesdames et Messieurs les responsables de clubs, Mesdames et Messieurs les élus du comité départemental,  
Nous voici donc enfin réunis à LAVERNOSE-LACASSE. Nous devions nous y retrouver en décembre 2020, mais l'épidémie de COVID avait anéanti tous nos projets. Nous avons promis que ce ne serait qu'un recul dans le temps, et la promesse a été tenue, par nous et par vous Monsieur le maire et votre équipe.

C'est donc avec un immense plaisir que nous sommes aujourd'hui ici pour ce qui est notre rendez-vous le plus important de l'année. Je remercie chaleureusement Yvette PELLEGRINO et Didier BLANC pour leur aide technique afin que ce congrès puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Bien entendu, j'adresse mes remerciements les plus sincères à Eric BECANNE, président du club de LAVERNOSE-LACASSE et toute son équipe de bénévoles, pour leur aide précieuse dans cette préparation.

Je vous remercie, vous, présidents et responsables de clubs d'avoir fait le déplacement pour venir assister à ce congrès. Certains absents se sont excusés, ce qui est un geste de respect envers notre comité. Pour ceux qui n'ont pas eu cette délicatesse, je rappelle que nos statuts prévoient une sanction. Je réfléchis à la mise en place de cette sanction, je ne vous le cache pas. Nous sommes tous des dirigeants bénévoles, et tout le monde ici comprend j'en suis sûr que le minimum que l'on puisse demander en reconnaissance du travail effectué, est de participer à cette instance annuelle.

Avant d'aller plus loin, il est temps de rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés cette année. Ils étaient licenciés, ou faisaient partie de nos amis, de nos familles. En leur mémoire, je vous demanderai de respecter un instant de silence.

.....

Notre comité est composé en 2022 de 221 clubs affiliés, représentant les 9856 joueuses ou joueurs licenciés.

161 clubs ont répondu présents, 29 se sont excusés, 31 n'ont pas fait de retour. Le taux de réponse est donc de 86 %, le taux de participation de 73%.

Le quorum est donc atteint et ce 73ème congrès peut débiter.

2022 a été la première saison complète depuis l'arrivée du COVID dans notre pays. Enfin !

Après une année 2020 sans aucune compétition, une année 2021 tronquée, puisque seuls les championnats triplète ont eu lieu, nous avons enfin vécu une saison pleine. Les qualificatifs ont eu lieu, avec deux tours comme annoncés dans notre projet sportif, les championnats départementaux se sont déroulés sans problème, comme les championnats régionaux ou de France.

Toutes les compétitions de clubs sont allées jusqu'à leur terme, et quasiment tous les concours départementaux, régionaux et nationaux ont été maintenus.

Les lauréats des divers championnats individuels ou de clubs s'affichent ou s'afficheront sur l'écran.

Je voudrais toutefois mettre l'accent sur les performances de certains de nos joueuses ou joueurs, qui démontrent que notre département n'est pas seulement l'un des deux premiers en nombre de licenciés, mais aussi un département qui figure parmi les plus grands en termes de performance sportive. Je ne citerai que nos champions de France de FENOUILLET, notre vice-championne de France de CAZERES, les demi-finalistes féminines en triplète de ST-LYS, nos championnes ou champions régionaux individuels ou en clubs de LASBORDES, de RAMONVILLE, de POINTIS DE RIVIERE, de CAZERES encore, qui vient de finir sa saison avec le titre en championnat National des clubs féminins. Je terminerai ce sujet en citant nos quatre mousquetaires qui ont échoué d'un cheveu dans ce qui aurait été un exploit, la conquête d'un doublé dans le Trophée des Villes. Mais trois finales sur les trois dernières participations prouvent que nous avons notre place, et surtout que la méthode de travail du comité de sélection, sous la direction de Pierre-Noël ARCANGELLI, est la bonne. J'en profite pour remercier ici Philippe ROUQUIE, pour son investissement, et notre partenaire ISA-INTERIM, représenté par Bruno CAUBET, son directeur régional, pour la confiance qu'il nous accorde.

Je voudrais avant de clôturer ce chapitre, souligner la satisfaction apportée par nos jeunes de POINTIS DE RIVIERE, avec leur titre de champion d'Occitanie, et leur participation au Championnat National des clubs. Avec une mention particulière pour Lucas SAGER, retenu dans la sélection d'Occitanie2 du trophée des pépites, avec un beau résultat, puisque les deux équipes d'Occitanie obtiennent les deux premières places. Et pour être complet, le titre de champion d'Occitanie pour nos jeunes minimes de la B2F. La preuve que malgré la crise évidente qui nous touche en volume dans ces catégories des jeunes, les résultats sont à la hauteur de notre investissement financier et humain. Ils méritent tous vos applaudissements.

Maintenant, il faut se projeter sur 2023.

Commençons par les qualificatifs de districts :

La saison va débiter par le tir de précision qui avait été avorté pour les raisons que l'on connaît.

Tout a été cadré par la commission compétition. Vous connaissez le nombre de joueurs à qualifier dans vos clubs. Ensuite nous prenons le relais dans les zones, et enfin lors du championnat départemental, qui

amènera le champion en qualification régionale. Cette compétition sera bien sûr une charge de travail supplémentaire pour les districts, mais nous y ferons face. Nous demanderons l'aide bénévole de nos arbitres.

Je vais maintenant revenir sur un sujet qui nous préoccupe. Le but de la création des districts et des zones était d'une part de refondre les secteurs, en répartissant les clubs Toulousains, et autant que possible, de permettre à plus de clubs d'accéder à l'organisation de ces qualificatifs, tout en limitant dans la mesure du possible les déplacements pour les joueurs. Dans certains cas, il se trouve que le but n'a pas été atteint, car nous avons beaucoup de mal parfois à trouver des candidatures pour que ces qualificatifs puissent se dérouler.

Nous avons été surpris de cette situation. Dans un temps pas si éloigné, il n'y avait aucun problème de cet ordre. Que se passe-t-il ? Quand nous posons la question, les réponses sont : nous n'avons pas assez de bénévoles, où bien les qualificatifs ne rapportent pas d'argent. Il faut tracer des terrains, donc cela demande du temps, et nous ne trouvons plus beaucoup de monde pour le faire. L'hiver, il fait froid, les joueuses ou joueurs ne consomment donc pas, et nous ne faisons pas de recettes. D'autre part, il faut payer les arbitres et teneurs de table ! Voilà les arguments qui nous sont avancés.

Pourtant, les clubs qui acceptent ces qualificatifs ne se plaignent pas du manque de recette ! Certains pensent même le contraire. Par ailleurs, je vous rappelle que nous avons allégé notre demande pour le traçage des terrains, puisque nous acceptons que ce soit fait uniquement pour les sorties de poule.

J'entends certains dirigeants demander que le comité prenne en charge les frais d'arbitrage et de teneurs de table ! Si cette demande devait être majoritaire, et si nous devons envisager cette solution, je demanderais à la commission compétition de travailler sur un projet de cette nature. Il en découlerait probablement une répartition de cette charge, que j'évalue approximativement à 20 000€, sur tous les clubs participant à ces qualificatifs. Ce qui est certain, c'est que le CD31 ne prendra pas en charge ces frais. Je n'augmenterai pas le prix de la licence de 2€ pour les payer.

Nous devons travailler sur ce sujet en 2023, et prendre une décision pour 2024 et les années futures. Nous devons avant organiser une consultation pour connaître réellement la cause de ces réticences.

Il n'est pas pensable de ne pas pouvoir organiser tous les qualificatifs. C'est pourtant le risque que nous encourons si les difficultés rencontrées perdurent.

#### Parlons des championnats de clubs :

Francis reviendra peut-être sur le sujet dans son allocution. En tout cas, nous avons pris les mesures nécessaires pour mettre fin à ce même problème de réception, qui gangrénait ces compétitions. En 2023, les clubs engagés en CDC devront pouvoir être capables de recevoir, chez eux ou chez un club voisin, sinon ils devront renoncer à leur participation. Et pour régler la question des frais d'arbitrage, question récurrente, nous ferons partager les frais par tous les clubs engagés.

#### La coupe de France :

Vous avez tous noté le changement de tarif pour l'inscription à la coupe de France 2023. Le montant passe de 10 à 20 €. Ceci est une décision fédérale, je le précise.

Nous avons donc décidé, suite à un vote majoritaire du bureau directeur, qui devra être validé en comité directeur, de profiter de ce changement de tarif pour mettre en place un projet de création d'une compétition de consolation, qui s'appellera « Coupe de la Haute-Garonne des clubs ».

Elle sera réservée aux perdants du premier et deuxième tour, et apportera un titre honorifique au vainqueur de cette coupe. Les modalités seront déterminées ultérieurement, et vous seront communiquées.

#### Les championnats de France :

Vous avez tous eu connaissance de la modification du championnat de France en triplète masculine, qui passe de 256 à 128, ce qui a pour conséquence pour nous, de ne qualifier qu'une équipe au lieu des cinq précédemment. Cette décision fédérale n'est pas de notre fait, et nous devons nous y adapter. Je sais que tout le monde nous prédit une baisse des participants aux qualificatifs de district. Que voulez-vous que nous fassions ? Dans toutes les autres formations, nous n'avons qu'une équipe qualifiée, et cela n'empêche pas une participation très forte. Pourquoi n'en serait-il pas de même en triplète ? Nous verrons bien l'impact de cette réforme en temps voulu.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, je rappelle que BALMA recevra le championnat de France triplète en jeu provençal. Les deux clubs de Balma et Lasbordes ont signé la convention de partenariat avec le comité départemental et la commune de BALMA. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour réussir ce championnat. Je ne peux que vous demander votre aide en vous rendant nombreux le 30 juin, et les 1er 2 juillet sur le site de BALMA, pour remplir les tribunes, et à l'occasion faire travailler les buvettes, et les exposants qui seront présents.

Enfin, pour ce qui concerne les championnats de France, saluons la création du dernier venu, le championnat triplète mixte. Bien sûr, cela va nous obliger à avancer nos qualificatifs au premier week-end de février, mais tous nos compétiteurs et compétitrices répondront présents, j'en suis certain, avec une bonne chance de très bien figurer lors de ce championnat, vu la qualité de notre vivier en féminin.

Avant de quitter le champ sportif pour aborder celui de la gestion administrative, je tiens à adresser des chaleureux remerciements à Philippe ALARY, le correspondant de notre partenaire « La Dépêche du Midi ». Il nous permet chaque mercredi d'être informés le plus complètement possible sur ce qui fait l'actualité de notre discipline. Merci à lui pour sa totale implication.

Changeons donc de sujet.

Vous avez tous été informés probablement du retrait d'une de nos élues, en la personne de Jennifer ROUGES, qui fait suite au départ de Frédéric DEBEZI, déjà validé avant le dernier congrès. Je pense que les réseaux sociaux n'ont pas pu passer à côté de cette information, ce qui serait surprenant. Ils l'ont probablement divulguée, commentée, transformée et jugée. Je ne reviendrai pas ici sur les raisons de cette démission, qui ne concernent que l'intéressée et moi-même.

A ces départs est venue s'ajouter le retrait du poste de secrétaire générale de celle qui l'occupait depuis des années, en l'occurrence Marie-Madeleine CLAMENS. Celle-ci reste élue de ce comité, et bien entendu présidente de la région OCCITANIE. Là aussi, je ne commenterai pas les raisons pour lesquelles Marie-Madeleine a décidé de quitter sa fonction. Par contre, je salue ici, devant vous, ses années d'investissement sur ce poste, et la qualité de son travail. Nos divergences n'entament en rien la reconnaissance que j'ai pour tout ce qu'elle a fait pour ce comité. Son parcours mérite notre plus profond respect.

Malgré tout, il a fallu faire face à ce départ. La chose n'était pas aisée. Ce poste nécessite des compétences particulières, demande du temps libre et un investissement peu compatible avec une vie professionnelle. J'ai sollicité Angélique SOURNAC, élue du district NORD, qui a accepté ma proposition, malgré un manque de temps évident pour être prête aujourd'hui.

C'est donc elle qui a eu la lourde charge de préparer le compte-rendu moral que vous entendrez tout à l'heure, lu par son adjointe, Lydie LOZANO.

Je tenais à les remercier toutes les deux, pour avoir fait face à cette situation, pour avoir fait tout leur possible pour vous rendre un contenu compréhensible et complet.

Merci Angélique pour ce travail. Saches que l'indulgence de tous les bénévoles ici présents t'est acquise.

Il en sera de même pour le site du CD31, dont les publications seront dans un avenir proche assurées par Angélique et notre secrétaire administrative, Valérie. Je leur apporterai mon aide si besoin. Nous avons validé une formation par notre nouveau partenaire qui prendra en charge dorénavant la maintenance du site.

Ces évènements nous font comprendre que la vie associative est semée d'embûches, et que rien n'est jamais acquis. Nous composons un groupe avec nos qualités et nos défauts. Le plus difficile est de faire vivre ce groupe, en acceptant les hauts et les bas.

Vous savez tous le travail que représente la vie de ce comité.

Je tiens donc, avant de terminer, à remercier devant vous les responsables des différentes commissions, qui travaillent tout au long de l'année pour mettre en place nos compétitions, ou mettre en œuvre les choix validés en comité directeur. Je n'oublie pas Denis STIBACK et Bernard PEIRONNE, responsables des commissions de discipline et d'arbitrage. J'associe à ces remerciements les membres des comités de pilotage du calendrier et des championnats de clubs. Ce sont des heures de travail qui sont nécessaires pour établir un calendrier, ou pour rentrer les résultats de tous les championnats de clubs, au fur et à mesure qu'ils se déroulent, afin de vous proposer les classements dans des délais les plus courts possibles.

J'adresse mes remerciements à Valérie, notre secrétaire administrative, pour la qualité de son travail, sa disponibilité et pour la confiance mutuelle qui nous fait travailler sereinement au quotidien.

Je n'oublie pas mes collègues élus, sans qui rien ne pourrait se faire. Un merci particulier aux cinq responsables de district, pour leur total investissement, et pour Serge, notre trésorier, pour ses conseils toujours avisés.

Bien entendu, je remercie tous les acteurs, bénévoles ou pas, qui permettent la tenue de nos compétitions, qu'ils soient teneurs de table ou arbitres. Je répète une fois de plus que je serai toujours à vos côtés si vous subissez des comportements inappropriés, pour autant que vous les dénonciez. Je vous remercie, vous, Mesdames et Messieurs les responsables de club qui organisez les compétitions départementales, régionales, ou nationales qui font de notre département probablement le plus fourni en offre de concours.

Je ne pourrai pas terminer sans adresser mes très sincères remerciements à toi Francis, pour tout le travail que tu effectues au service de ce département, et de cette région. Notre relation de travail est basée sur la confiance et l'amitié. Tu m'as permis d'acquérir tout ce que je n'avais pas encore intégré. Grâce à notre travail quotidien, nous arrivons à faire face à toutes les situations et à toujours proposer la meilleure solution possible. Rien n'est jamais parfait, mais nous faisons toujours le maximum à votre service.

J'en termine en vous souhaitant à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et je vous donne rendez-vous l'année prochaine sur les terrains, autant que je le pourrai.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

#### **4 - Approbation du procès-verbal du Congrès Départemental 2021**

*Mis au vote, le procès-verbal 2021 est voté à l'unanimité*

#### **5 - Rapport moral, par Lydie LOZANO, Secrétaire Adjointe CD31**

Bienvenue à tous dans ce beau village de LAVERNOSE-LACASSE.

Merci à vous Monsieur le Maire, et à votre personnel municipal, pour le prêt de ces installations, et votre aide technique.

Je tiens à remercier le club de LAVERNOSE-LACASSE, son président Eric BECANNE, ses bénévoles. Je remercie également le conseil départemental pour son aide permanente.

Un grand merci à nos partenaires privés : ISA-INTERIM, LA DÉPÊCHE DU MIDI, O'SPORTS pour votre collaboration.

Nous devions nous rencontrer ici pour le congrès électif en décembre 2020, mais la crise du COVID en a décidé autrement, et nous avons dû renoncer, malgré tous les efforts de Michel LE BOT, alors Président de ce comité. Ce n'était que partie remise, et comme promis, Monsieur le Maire et son équipe municipale nous accueillent aujourd'hui.

Avant de vous faire le compte-rendu moral de la saison 2022, je vous propose de faire un peu mieux connaissance avec nos hôtes, grâce à ces quelques rappels historiques sur le lieu qui nous accueille ce matin.

Le village occupe l'emplacement d'un ancien **domaine gallo-romain** connu dès l'antiquité sous le nom de VERNOSOLEM (soleil printanier), antique station sur la voie romaine de Toulouse à Saint Bertrand de Comminges.

Au **13<sup>ème</sup> siècle**, le comte de Comminges et le prieur de Saint-Pierre signent un acte de paréage qui crée et délimite la bastide de Lavernose, mais ne concerne pas Lacasse dont les terres sont inféodées par le roi.

Au **17<sup>ème</sup> siècle**, la seigneurie est divisée. Puis avec la Révolution se fait la réunion éphémère des deux communes "dans l'intérêt de la République !" !!!!

Malgré l'abandon de nouveaux projets au cours du **19<sup>ème</sup> siècle**, les deux communes déjà réunies en une même paroisse, décident de fusionner.

#### **Le 19 mars 1964 naît la commune Lavernose-Lacasse.**

Quelques personnages célèbres sont originaires ou voisins de cette commune, ou de ses environs. En voici quelques-uns :

- **Clément ADER** : né le 4 octobre 1897 à Muret, ingénieur connu par ses nombreux vols, réussit à s'élever dans les airs sur 300 mètres avec "Eole" avion n° 3 qui se brisa. Il construisit un vélocipède à roues caoutchoutées et perfectionna le téléphone inventé par Graham-Bell.

- **Bertrand BAJON** : né le 30 novembre 1739 à Lacasse. Chirurgien Major de l'Ile de Cayenne et administrateur du district de Muret.
- **BOULOUCHE** : figure familière de Lavernose, pilote de l'armée de l'air est passé avec son avion sous l'arche du pont de Mauzac. Il habitait à côté du forgeron.
- **Joseph DE BUGAT** : Coseigneur de Lavernose, de Lacasse et de Montégut.
- **Lucien CASSAGNE** : né le 12 février 1891 à Carbonne, professeur au conservatoire de Toulouse, participe à la propagande contre le gouvernement de Vichy. Résistant en 1942, passe en Espagne, accompli des missions dangereuses, et est abattu avec son chauffeur.
- **Jean-Pierre de PUYMAURIN MARCASSUS** : né à Lavernose le 5 décembre 1757, introduit la gravure sur verre et perfectionne les procédés permettant de tirer l'indigo du pastel. Il fut conseiller général de la Haute-Garonne.
- **Adolphe NIEL** : né à Muret en 1802. Maréchal d'Empire en 1859, Ministre de la guerre en 186 et Président du Conseil Général de la Haute-Garonne.
- **Germain PIEUX** : poète occitan résidant à Lavernose, qui a composé "la Lavernosaine" en 1900.

Depuis la révolution de 1791, 23 maires se sont succédé jusqu'en 1964, date de la fusion des deux communes.

Après ce petit voyage dans le temps, rentrons dans le vif du sujet.

Cette deuxième saison du mandat 2021-2024 a pu se dérouler à peu près normalement, même si la crise du COVID a continué à roder et à parfois générer quelques annulations de compétitions.

La vie associative n'étant pas un long fleuve tranquille, notre comité directeur a enregistré la démission de deux de ses élus, depuis le début de ce mandat. Après Frédéric DEBEZI, c'est Jennifer ROUGES qui a décidé de mettre fin à son engagement.

Nous avons dû aussi pourvoir au remplacement du poste de secrétaire générale, suite à la décision de Marie-Madeleine CLAMENS de se mettre en retrait de cette fonction.

Je vous demande donc, comme vous l'a demandé notre président dans son allocution, votre indulgence, si des imperfections viennent ternir ce compte-rendu.

Notre bureau directeur s'est réuni six fois durant cette année.

Les commissions compétition et discipline ont eu beaucoup à faire. Vous en aurez les compte-rendu plus tard. Il en est de même pour la compétition jeunes qui a mis en place le Dépêche Tour, afin d'offrir plus de compétitions à nos plus jeunes. Le bilan de cette action sera fait lors de notre prochain comité directeur. Il sera temps d'en tirer les conclusions et de voir si l'objectif de faire revenir ces jeunes compétiteurs a été atteint. Notre président a annoncé en début de mandat que la priorité serait donnée aux jeunes. Nous traduisons cette promesse par des actes. Mais nous savons que ce sera un long travail de revenir au niveau de participation que nous connaissions avant le Covid.

Je vais commencer ce bilan annuel par une revue des effectifs, et des compétitions organisées par le CD31, avant de passer au palmarès de l'année.

➤ Les effectifs :

La Haute-Garonne compte 221 clubs. Le nombre des licences est quant à lui de 9856 soit une hausse de 1138 par rapport à 2021 qui comptait 8718 licences. Nous totalisons 311 licences pour les jeunes avec 16 licences en benjamins, 81 licences en Minimes, 116 licences en cadets et 98 licences en juniors ainsi que 1805 licences féminines.

Nous espérons dépasser les 10000 licenciés en 2023, si la reprise constatée en 2022 se poursuit en 2023. Pour mémoire, avant la crise du COVID, nous avions 11700 licenciés dans notre département, ce qui en faisait le premier de France.

➤ Nous avons organisé en 2022 :

- 11 championnats départementaux avec bien entendu en amont, les qualificatifs dans les districts ;
- une trentaine de journées de championnats départementaux des clubs dans les catégories open 1,2,3, féminines 1 et 2, vétérans 1 et 2, jeunes en cadets/juniors et benjamins/minimes ;
- quatre journées de CZC vétérans ;
- quatre journées de CZC open en division 1 et 2 et en féminines ;
- quatre tours de coupe de France ;
- sept étapes dans le cadre du Dépêche Tour et une finale la semaine dernière.

Je remercie ici tous nos collègues élus, pour tout le travail que demande l'organisation de ces compétitions. Merci aussi à ceux qui en permettent la tenue, je parle des arbitres et teneurs de table.

➤ Le palmarès sportif :

Il se déroule sous vos yeux, et je ne vais pas en faire toute la lecture. Je vais par contre citer les champions régionaux et ceux ou celles qui ont brillé en championnat de France :

**Championnats Départementaux de la Haute-Garonne :**

• Tête à Tête féminin

Championne, PEYROT Cindy (Cazères)

Vice-Championne, TAIRIO Toréa (Cazères)

• Tête à Tête masculin

Champion, CHAMPIGNEUL-COUTANT Kenny (Magnanac)

Vice-Champion, FAUREL Bryan (Fenouillet)

• Doublette Féminine

Championnes, DARNAUD Aurore, LOUBIERE Elsa (St Lys)

Vice-Championnes, TAIRIO Toréa, HONTANG Aurélie (Cazères)

• Doublette Masculin

Champions, FAUREL Bryan, FAUREL Raymond Joseph (Fenouillet)

Vice-Champions, SCHMITT Charles, BURKLER Christophe (Raphaël Parc)

- Doublette Mixte  
Champions, HONTANG Aurélie, RATHQUEBER Rocky (Cazères)  
Vice-Champions, TAIRIO Toréa, FAUREL Félix (Cazères)
- Doublette Jeu Provençal  
Champions : SORRENTINO David, LUCCHESI Tony (Fenouillet)  
Vice-champions : BACCO Eric, SANS Jérémy (Launaguët)
- Triplette féminine  
Championnes : LOUBIERE Elsa, DARNAUD Aurore, OLIVEIRA Otilia (St Lys)  
Vice-championnes : BANDIERA Céline, CIEUTAT Marie, BORJA Mélanie (Ramonville)
- Triplette masculin  
Champions : FAUREL Paul, DUCHEIN Philippe, MAZAS Philippe (Cazères)  
Vice-champions : AMARILLI Frédéric, SENTENAC Michel, CHAMPIGNEUL-COUTANT Kenny (Magnanac)
- Triplette promotion  
Champions : LECLERCQ-PROT Matthieu, PEREZ Mathieu, LOURMAND, Eric (Lasbordes)  
Vice-champions : CAVAILLES Eric, GADEA Frédéric, REIZ Bryan (Lasbordes)
- Triplette Jeu Provençal  
Champions : MICHEL Philippe, ABRUZZO Frédéric, LACROUX Thierry (Castanet)  
Vice-champions : SORRENTINO David, MELLADO Robert, LUCCHESI Tony (Fenouillet)
- Triplette Vétérans  
Champions : ROUAIX Jacques, DUCULTY François, ZIGLER Jean (Soupetard)  
Vice-Champions : FERRAND Jean-Michel, LAGARDE Jean-Claude, AUTEBON, Serge (Colomiers)
- Doublette jeunes

#### MINIMES

Champions : SARANYARAT Natthachai (Héraclès), BESSOU Maelyan (Cugnaux)  
Vice-champions : MOUA Chris (Balma), VOISENET Paul (Fonsegrives)

#### CADETS

Champions : JORDAN Mathieu (Magnanac), PANISI Bastien (Buffebiau)  
Vice-champions : TOTINI Simon, DANEN Baptiste (TPO)

#### JUNIORS

Champions : SAGER Lucas, CADILHAC Léo (Pointis)  
Vice-champions : BOUDRIERES Damien, CHANFREAU Nathan (Pointis)

- Triplette jeunes

### MINIMES

Champions : SARANYARAT Natthachai (Héraclès), BESSOU Maelyan (Cugnaux), GROSS Arthur (Buffebiau)

Vice-champions : VOISENET Paul (Fonsegrives), MOUA Chris (Balma), BRIOLS Nathan (Balma)

### CADETS

Champions : JORDAN Mathieu (Magnanac), ESCAFFIT-DALL'ARMI Télió (Magnanac), PANISI Bastien (Buffebiau)

Vice-champions : RODRIGUEZ Kelyan, GIMENEZ Kameron, BARROS Kylian (Martres)

### JUNIORS

Champions : SAGER Lucas, CADILHAC Léo, COUTON Mathéo (Pointis)

Vice-champions : FAUREL Kyliane, GIMENEZ William, SOLES Christian (Buffebiau)

### **Championnats Régionaux Occitanie :**

→Championne tête à tête féminin : BIAU Nadège (Cazères)

→Champions triplette promotion : CAVAILLES Eric, GADEA Frédéric, REIZ Bryan (Lasbordes)

→Vice-champions triplette jeu provençal : POINSIGNON Vincent, VAZ Kévin, BERLIER Stéphane (La Salvetat St Gilles)

→Champions Jeunes Minimes : MOUA Chris, VOISINET Paul (B2F)

→Vainqueur du championnat régional des clubs jeunes : POINTIS de RIVIERE

### **Championnats de France :**

→Vice-championne tête à tête féminin : PEYROT Cindy (Cazères)

→Demi-finalistes triplettes féminine : DARNAUD Aurore, OLIVEIRA Otilia, LOUBIERE Elsa (St Lys)

→Champions doublettes Jeu Provençal : SORRENTINO David, LUCCHESI Tony (Fenouillet)

Je rajoute à ces résultats quelques informations générales :

- 6 Concours Nationaux ont eu lieu sur notre territoire, que ce soit en pétanque, jeu provençal, en féminines ou masculins dans les clubs de : Colomiers, Fenouillet, Roquefort, Lasbordes

- Plusieurs régionaux dans diverses catégories dans les clubs de : Plaisance, Lasbordes, Cugnaux, Colomiers, Montastruc, Muret, Pointis de Rivière, Rieumes, Fenouillet, St Gaudens, Revel, Bessières ;

- L'organisation du CNC de Jeu Provençal à Fenouillet qui a été une réussite parfaite, grâce à la mobilisation de l'équipe des bénévoles autour de Christine et Robert MUNGUIA. Une réussite telle que cette finale se fera à nouveau l'an prochain chez nous.

Quelques résultats en compétition de clubs :

### **CDC :**

- 1- CDC OPEN masculins : champion et monte en CRC **LA SALVETAT ST GILLES**
- 2- CDC féminins : championne et monte en CRC **GAILLAC-TOULZA**
- 3- CDC JP : champion et monte en **CRC CASTANET**
- 4- CDC Vétérans : champion et monte en **CRC PLAISANCE**

### **CRC :**

CRC féminins : championne féminine d'Occitanie des clubs et monte en CNC2 **RAMONVILLE**  
CRC OPEN : champion et monte en CRC1 **CAZERES**

### **CNC :**

CNC féminins : championne CNC2 et monte en CNC1 **CAZERES**

### **TROPHÉE DES VILLES :**

Nouvelle finale pour nos quatre valeureux sociétaires de CAZERES et FENOUILLET : Rocky, Paulo, Diego et Bryan. Associons à leur parcours Philippe ROUQUIE, qui a su trouver les mots pour arriver à participer à notre troisième finale consécutive. Après avoir renversé les favoris de FREJUS, ils ont échoué d'un cheveu face à BRON. Bravo pour ce magnifique parcours.

Mesdames et Messieurs, nous arrivons à la fin de ce rapport moral.

J'espère avoir été complète. Si tel n'est pas le cas, je vous demanderai de pardonner les éventuelles omissions.

Soyez assurés que j'ai fait le maximum pour vous présenter un bilan le plus complet possible, dans des conditions particulières.

Avant de terminer, je tiens à remercier Valérie pour son aide précieuse, et Francis qui m'a permis grâce à son travail de vous donner un palmarès complet.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous remercie pour votre indulgence et pour votre écoute.

***Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité***

### ***6 - Allocution de M. Michel LE BOT, Président de la F.F.P.J.P***

Je rends hommage à Mr Bernard Barrate, qui nous a quittés en début d'année, trésorier départemental de la Haute-Garonne pendant de nombreuses années, membre du secteur de Toulouse. A travers lui, je m'adresse à l'ensemble des bénévoles ; vous consacrez du temps à votre discipline sportive parce que vous l'aimez et parce que vous êtes attaché à votre club. Dans cette salle, peu de jeunes, beaucoup de personnes qui ont connu une pétanque qui nous rassemble, qui a ses racines centenaires ; cette pétanque qui nous a rassemblé pendant des années. La pétanque aujourd'hui évolue, comme la société. Peut-être que nous pensons que cette évolution n'est pas celle que nous aurions souhaité tant pour la pétanque que

pour la société. Hier, nous laissons nos enfants jouer dehors. Aujourd'hui, quels sont les parents qui laisseraient leurs enfants jouer seuls dehors ! Personne

Est-ce que la société est plus dangereuse aujourd'hui qu'hier... peut-être ; aujourd'hui par contre, rien n'échappe à la communication, rien n'échappe à l'information. La vie est angoissante et le rôle que nous avons nous en tant que dirigeants, c'est d'apporter de la sérénité et d'apporter de la confiance.

A l'intérieur de nos clubs, pour accueillir des enfants aujourd'hui il faut des structures. La question que je me pose aujourd'hui, c'est la structuration de notre fédération. Comment accueillir des jeunes sans avoir au sein des clubs un accueil fiable et sécurisé pour des enfants. La question que nous devons nous poser : qu'apportons-nous aux enfants qui viennent dans nos clubs ? Si demain, on n'a pas d'enfants dans nos clubs, nous serons au même stade que ce que nous avons fait pendant des années ; qu'avons-nous laissé à nos enfants comme planète ! Qu'avons-nous laissé à nos enfants de la pétanque que nous chérissons ! Oui il faut des écoles de pétanque, oui il faut des éducateurs formés d'où le contrôle d'honorabilité. Puisqu'aujourd'hui nous ne pouvons pas confier nos enfants à n'importe qui dans n'importe quelles conditions et c'est le rôle de la Fédération et du Ministère. C'est aussi de votre responsabilité en tant que président de club de vous assurer de la fiabilité des gens qui vous entourent quand vous leur confiez des enfants.

Tous nos adhérents ne sont pas tournés vers la compétition mais tous nos adhérents ont envie d'avoir une activité au sein de leur club. La pétanque évoluera dans les années à venir. C'est une activité qui contribue au bien-être des gens, bien-être physique et psychologique. Nous ne sommes pas tous attirés par la compétition.

Dans les années à venir, il faudra que la licence évolue vers une licence de base qui permet de pratiquer dans les clubs et une licence de compétition.

Mais qu'est-ce qu'un sport qui ne bouge pas ? Le rôle du Président de la Fédération, c'est de faire évoluer la pétanque ou de tenter de faire évoluer la pétanque entre tradition et modernité.

Je suis aux côtés des bénévoles et je sais que les structures de la Fédération devront évoluer car nous n'aurons pas le choix. Le comité directeur de la Fédération devra obligatoirement être paritaire homme femme c'est-à-dire 50% homme et 50 % femme.

En 2024, tous les clubs seront appelés à voter pour l'élection du Président de la Fédération soit 50 % des voix. Cette évolution aurait dû se faire depuis des années.

Voilà les enjeux qui sont les nôtres, qui sont les vôtres pour les années à venir. Réfléchir et travailler à l'évolution de la pétanque, de nos compétitions, de nos modes de qualification et bien entendu de notre existence pour les années à venir pour que nous laissons à nos enfants une pétanque que nous aimons, différente mais toujours bien ancrée au cœur de nos villages et au cœur de nos préoccupations sportives.

Merci de m'accueillir. Merci d'être là. Je suis heureux d'être à Lavernose en tant que Président de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. Bon congrès.

**7 - Bilan financier par Serge GALIANO, Trésorier Général du CD31**

	BUDGET 2022	BILAN 2022	PROJET DE BUDGET 2023
<b>RECETTES</b>			
<i>Vente licences affiliations</i>	<b>277 000.00</b>	277 668.00	298 000.00
<i>Mutations</i>	<b>21 000.00</b>	24 888.00	26 000.00
<i>Inscriptions qualificatifs</i>	<b>40 000.00</b>	55 373.00	58 000.00
<i>Subventions</i>	<b>6 800.00</b>	7 900.00	7 900.00
<i>Publicité</i>			.
<i>Frais de délégués laissés en don</i>	<b>2 500.00</b>	7 668.20	7 500.00
<i>Produits exceptionnels</i>	<b>500.00</b>	80.40	200.00
<i>Recettes diverses</i>		379.37	400.00
<i>Intérêts des placements</i>	<b>500.00</b>	1 018.62	1 000.00
<i>Inscr coupe de France</i>	<b>1 400.00</b>	1 510.00	3 000.00
<i>Manifestations ordinaires</i>			
Contribution FFPJP Ch France+divers	<b>3 000.00</b>		3 000.00
Contribution FFPJP - Coupe France	<b>2 400.00</b>		2 600.00
Rembt region ch France	<b>4 100.00</b>	6 462.14	4 000.00
Contribution region CRC jeunes			2 400.00
<i>Bilan des secteurs</i>		683.75	
<i>Utilisation des provisions</i>	<b>32 000.00</b>		
<i>CHAMP. DE France JEU PROVENCAL</i>			40 000.00
<b>Total Recettes</b>	<b>391 200.00</b>	383 631.48	454 000.00
<b>DEPENSES</b>			
<i>Fonctionnement administratif</i>			
Papeterie imprimerie	<b>10 000.00</b>	8 822.73	9 000.00
Téléphone internet	<b>3 800.00</b>	5 695.47	5 700.00
Affranchissements	<b>250.00</b>	483.85	500.00
Assurances	<b>1 600.00</b>	1 533.00	1 550.00
<i>Informatique</i>	<b>3 000.00</b>	5 983.38	2 500.00
<i>Communication</i>	<b>1 200.00</b>	1 300.03	1 800.00
<i>Equipement et entretien</i>	<b>4 500.00</b>	6 968.47	7 000.00
<i>Congrès</i>			
Congrès national	<b>2 000.00</b>	.	2 400.00
Congrès régional	<b>450.00</b>	131.80	500.00
Congrès départemental	<b>8 000.00</b>	959.51	3 000.00
<i>Secteurs</i>	<b>7 500.00</b>	6 000.00	6 000.00
<i>Frais de délégués</i>	<b>5 300.00</b>	4 000.45	5 500.00
<i>Frais de délégués laissés en don</i>	<b>2 500.00</b>	7 668.20	6 000.00
<i>La Dépêche abonnements</i>	<b>3 700.00</b>	5 062.40	5 000.00
<i>Redevances FFPJP</i>	<b>125 000.00</b>	128 976.80	139 500.00
<i>Redevance REGION OCCITANIE</i>	<b>34 460.00</b>	36 198.50	38 800.00
<i>CDOS</i>	<b>100.00</b>		100.00
<i>Frais arbitres éducateurs</i>	<b>800.00</b>	-895.50	300.00
<i>Frais de personnel</i>	<b>23 000.00</b>	24 856.20	25 000.00

<i>Divers</i>			
Habillement joueurs	<b>7 000.00</b>	10 077.63	7 000.00
Habillement comité -	<b>600.00</b>	124.92	150.00
Calendrier			
Frais de réception	<b>200.00</b>	728.70	500.00
Menus achats			
Frais bancaires	<b>400.00</b>	767.52	750.00
Frais divers	<b>500.00</b>	1 429.48	800.00
Ville de TOULOUSE	<b>20.00</b>	20.00	20.00
Fonc commissions	<b>2 700.00</b>	2 724.33	2 900.00
Charges exceptionnelles			
Coupes et récompenses	<b>6 500.00</b>	5 301.18	5 930.00
<b>MANIFESTATIONS ORDINAIRES</b>		.	
<i>Championnats Haute Garonne</i>	<b>12 000.00</b>	10 479.28	10 500.00
<i>Championnats régionaux</i>	<b>16 000.00</b>	18 884.54	19 000.00
<i>Championnats de France</i>	<b>36 000.00</b>	28 402.16	29 500.00
<i>Autres manifestations ordinaires</i>			
Trophée des villes	<b>2 400.00</b>	4 193.77	2 500.00
Actions en direction des jeunes	<b>8 000.00</b>	7 644.07	8000
Depeche tour	<b>4 760.00</b>	3 228.44	3 500.00
Ch dep clubs			900.00
Coupe de France dépl + inscr	<b>3 800.00</b>	6 140.00	6 100.00
Déplacement des champions	<b>3 500.00</b>	3 514.75	4 500.00
Concours divers (femina)		323.00	300.00
<b>PROJET SPORTIF</b>			51 000.00
Aides CDC	32 740.00	33 630.00	
Aides CRC	4 540.00	9 558.92	
Aides CNC	2 000.00	2 332.25	
Aides Coupe de France	5 880.00	5 170.00	
Aide à la création de nationaux	4 500.00	4 102.40	
<b>CHAMP. DE France JEU PROVENCAL</b>			40 000.00
<b>Total Dépenses</b>	<b>391 200.00</b>	402 522.63	454 000.00
<b>BILAN</b>	<b>0.00</b>	-18 891.15	0.00

### Bilan 2022

- 9876 licences

### Base de calcul pour le budget 2023

- 10600 licences
- Pas d'augmentation de la licence pour les clubs alors que la fédération a augmenté de 2 €. Elle reste fixée à 28 € pour les séniors et vétérans, à 20 € pour les juniors et elle est gratuite pour les jeunes.
- L'affiliation des clubs reste fixée à 30 €, l'inscription aux qualificatifs reste fixée à 2,50 €, par contre, les duplicatas passent à 15 €.
- Projet sportif : 47 888 € réglés à ce jour pour 2022 (49 660 € en 2021).

## **8 - Rapport des Vérificateurs aux Comptes**

Mme Chantal CASSAIGNEAU excuse l'absence de Mr Patrice ALONSO pour raison familiale. Tous deux se sont déplacés le lundi 5 décembre 2022 au siège du Comité, 42 avenue Frédéric Estèbe à Toulouse pour procéder à la vérification des comptes du CD31 pour l'année 2022, en présence de Monsieur Serge GALIANO, Trésorier Général, et de Madame Brigitte Sans, Trésorière-Adjointe.

Après vérifications, elle affirme que les écritures comptables qui lui ont été soumises ne présentent aucune anomalie. Toutes les recettes et toutes les dépenses font l'objet de justificatifs, aucune observation n'a été formulée.

En conséquence, nous demandons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Président pour l'année 2022.

*Soumis au vote, le bilan financier 2022 est approuvé à l'unanimité.*

## **9 - Renouvellement des vérificateurs aux Comptes**

Raymond Le Manach fait appel à volontariat auprès de l'assistance.

Mme Sonia MOREL-BORDERON du club de Lasbordes et Mr Serge BOIRON du club du Grand Rond se portent candidats.

Leur candidature est acceptée à l'unanimité. Ils sont élus pour les deux années à venir.

## **10 - Compte rendu Commission Discipline, par Denis STIBACK**

Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la Fédération, Monsieur le Président du CD31, Messieurs et Mesdames les élus du CD 31, Mesdames, Messieurs,

Il y a un an, devant vous, je concluais mon allocution en vous disant « donnez-nous des billes et croyez-moi, la commission de discipline fera son travail, et nous arriverons ensemble à éliminer les personnes à problèmes de notre sport. » Je pense que ces paroles ont été entendues, mais pas encore assez à mon goût car le nombre de rapports qui remontent au CD31 est encore faible par rapports au nombre d'incidents qui se déroulent encore sur nos terrains de jeu. Vous savez tôt ou tard tout se sait ! En 2022, la commission de discipline s'est réunie 5 fois (dont un samedi de 9h à 18h) afin de juger 10 affaires (un record), (une a été annulé suite au décès du mis en cause). Des sanctions allant de 6 mois à 10 ans fermes ont été prononcées, des sanctions avec sursis ont été ajoutés dans certains cas. Des sanctions pécuniaires allant de 30€ à 1000 € ont aussi été prononcées, sachant que cet argent est reversé à la Commission des jeunes du CD 31. Les frais postaux, principalement dus aux différents recommandés envoyés, sont facturés aux mis en cause, et à ce jour quasiment tous payés. Je tiens à vous rappeler que même si la sanction est terminée, la licence ne sera rendue au joueur que lorsque les amendes auront été acquittées.

J'en profite pour vous rappeler que tout le monde (Présidents, officiels, arbitres, joueurs, spectateurs...) peut établir des rapports afin de dénoncer des faits. Quatre remises de peine ont été demandées au Comité cet année, seule une a été accordée, je vous rappelle que cette demande doit être formulée par le mis en cause au président du comité départemental, uniquement quand la moitié de la peine a été effectuée. Cette décision favorable ou défavorable est du seul ressort des membres

du CD et non de la commission de discipline, c'est pour cela que je ne m'attarderai pas sur ce sujet. Je profite de l'occasion pour vous rappeler à vous tous, que vous êtes responsable de l'exactitude des éléments fournis par vos licenciés, que vous devez contrôler au moment de la délivrance de la licence et notamment les adresses. Nous devons pouvoir joindre par écrit tout joueur pour une convocation devant la commission de discipline. Ce qui n'est pas encore le cas. Je ne peux pas finir mon allocution sans adresser de nombreux remerciements. Le premier s'adresse au président du Comité départemental pour la confiance qu'il m'accorde et avec qui je travaille en parfaite collaboration. Comme je vous l'annonçais l'an dernier, un logiciel disciplinaire a été mis en place par la fédération afin d'effectuer toutes les démarches (convocation, comptes-rendus, notifications...) et c'est pour cela que je tiens à remercier devant vous tous, Valérie pour sa rigueur, et pour tout le travail effectué avant et après les commissions ce qui nous évite de nous faire casser des procédures en appel pour « vice de forme ». Sachez qu'à ce jour aucunes affaires sanctionnées par le CD31 n'a été frappées d'appel en 2022. Mes derniers remerciements iront aux membres du CD 31 et aux présidents et membres des clubs de la Haute-Garonne qui font partie de la commission de discipline, qui répondent présents à chaque fois que je les sollicite et sans qui cette commission ne pourrait siéger.

Comme le veut la tradition, permettez-moi, en mon nom personnel et à celui de la commission de discipline, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos vœux de bonheur pour l'année 2023.

Je vous remercie

## **11 - Compte rendu Commission Arbitrage, Bernard PEIRONNE**

La Commission d'arbitrage s'est réunie 2 fois dans l'année.

L'une pour désigner les arbitres devant officier aux divers championnats départementaux ou autres compétitions.

L'autre pour préparer la nouvelle année et surtout faire le bilan des diverses compétitions où tout s'est bien passé (sauf des contrôles de boules où nous avons trouvé certaines usagées). Cela, nous a permis également de dresser un bilan de l'effectif de nos arbitres par Districts, mais j'y reviendrai.

La sous-commission de discipline des arbitres elle, s'est réunie pour traiter deux dossiers différents concernant un problème relationnel entre arbitre / délégué ou arbitre / président de club. Il a été demandé à chacun de se contenir et de rester à sa place.

Par ailleurs, l'un des deux arbitres, a reçu un avertissement officiel avec mise à l'épreuve pendant un an. Concernant l'affaire suivante, ce n'est pas du ressort de la sous-commission, mais un « rappel à l'ordre » du comité pour le principal intéressé.

Je tiens à remercier les membres de cette sous-commission, pour leurs investissements.

### LES EFFECTIFS :

Cette année, nous avons encore perdu encore 19 arbitres, qui ont démissionné pour raisons personnelles ou de santé, accueilli seulement 5 nouveaux arbitres, dont 1 arbitre régional du CD09, 1 arbitre départemental du CD34.

Notre effectif se compose de : 2 arbitres internationaux, 1 arbitre européen, 2 arbitres nationaux, 18 arbitres régionaux et 52 arbitres départementaux soit 75 arbitres. Seulement 33 arbitres ont 65 ans et plus (soit 44%). Nos arbitres sont vieillissants, mais par contre ils sont toujours aussi volontaires. Je les en remercie, pour avoir officié dans les divers championnats de Haute Garonne, de clubs ou jeunes.

Actuellement nous n'avons seulement que 3 arbitres qui ont moins de 25 ans. Je fais un appel aux jeunes pétanqueurs pour nous rejoindre et venir rajeunir notre effectif. Les clubs se plaignent parfois des indemnités des arbitres, je ne comprends pas. Il y a une grille tarifaire établie par le CD31 et la commission d'arbitrage en date 01/02/2022, et elle est respectée par les arbitres. Ce n'est pas le cas de tous, mais cela nous retombe dessus.

C'est usant d'entendre encore et toujours l'arbitre coûte cher. Pourtant lorsqu'il y a un problème vous êtes bien content de l'avoir, et là par contre, l'arbitre est seul, aucune protection...

Aussi, j'invite les Présidents de clubs, à trouver des volontaires pour nous joindre à l'arbitrage, cela vous réduira peut-être les frais...

### FORMATION :

Cette année, nous avons organisé deux demi-journées de formation, l'une à Cazères pour les Districts Centre et Est, l'autre au siège de la pétanque pour les districts Nord, Est et Ouest.

Mon regret : la participation assez faible 56 seulement sur les 89 arbitres que nous avons en début de saison.

Nous organiserons deux demi-journées de formation sur le tir de précision, en janvier prochain, dont l'une aura lieu à Cazères.

Examen d'arbitre en 2023 : Nous n'avons pas organisé d'examen d'arbitres en 2022.

Dernièrement, j'ai appris que 2 candidats devraient passer le Tronc Commun afin de devenir arbitre.

Devenir arbitre départemental : Les futurs candidats arbitres doivent passer maintenant d'abord par le TRONC COMMUN (60 €)

Ensuite s'inscrire à la FORMATION INITIALE (60 €), suivie de 2 journées de formation (décembre), puis passer un examen QCM (en mars). Suite à la réussite de l'examen, il devra effectuer 4 journées d'arbitrage en doublon.

A l'issue de cet accompagnement, le Responsable de la commission d'arbitrage pourra le proposer à la validation auprès du Président du Comité Départemental. Vous recevrez d'abord une attestation d'obtention de l'examen, ensuite vous recevrez votre carte, votre diplôme et écusson d'arbitre départemental.

L'examen pour les arbitres régionaux (60 €) sera le 15 janvier 2023 (3ème dimanche de janvier).

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

## ***12 - Compte rendu Commission Jeunes, Raymond NEVEU***

Mesdames, Messieurs les présidents, les dirigeants de clubs, les éducateurs d'écoles de pétanque, nous allons passer en revue la saison jeunes 2022.

Les résultats sportifs de nos championnats départementaux vous ont déjà été présentés, je n'y reviendrai pas dessus.

La fédération a changé le mode de qualification pour le championnat de France jeunes 2023, les équipes seront qualifiées par le championnat régional UNIQUEMENT.

**Le championnat régional tripléte** à Luzech a qualifié pour le championnat de France l'équipe de l'école de pétanque de Miremont Nayan Hamiez, Kylian Cavezzan Candeil et Noa Pol. Ils sont vice-champions régional minimes.

**Le championnat de France** à Bourg Saint Andéol. Une très belle délégation

- L'équipe minimes de Miremont perd en 16 -ème
- L'équipe minimes Héracles-Roques-Bufferbiau perd en 32 -ème
- L'équipe cadet de Magnanac et Bufferbiau perd en 16ème
- L'équipe junior de Pointis sport perd en ¼ de finale.

**Le CDC jeunes**

- Sont champions benjamin/ minime l'école de pétanque de B2F
- Sont champions cadet/junior le club de Pointis sport

Ces 2 clubs se sont qualifiés pour le CRC

**Le CRC**

- Pointis sport remporte le titre cadet/junior et s'est qualifié au CNC

**Le CNC à SAINT PIERRE LES ELBEUF**

En CNC Pointis sport s'incline après un très beau parcours en ¼ de finale.

Là aussi la fédération a revu le règlement, en quelques mots il y aura en 2023 une catégorie benjamin/minime, une catégorie en cadets et une en junior. Les ententes devront être géographiquement délimitées ce qui implique la réapparition des districts pour tous nos championnats.

**Le comité départemental a mis en place cette année le « Dépêche Tour »**

Un challenge composé de 5 étapes de district réservées aux jeunes haut garonnais et 3 étapes ouvertes à tous. Au terme de la saison, un classement est établi et une finale est organisée avec les 24 premiers de chaque catégorie.

Nous avons récompensé les premiers de chaque catégorie sur le classement de toutes les étapes réunies.

Juniors

- 1 - CADILHAC Léo (POINTIS SP)
- 2 - SAGER Lucas (POINTIS SP)

Cadets

- 1 - MATHIEU Jordan (PJ MAGNANACOISE)
- 2 - PANISI Bastien (E.P. BUFFEBIAU)

Benjamins/Minimes

- 1 - BESSOU Maelyan (CUGNAUX)
- 2 - SARANYARAT Natthachai (P. HERACLES)

La finale s'est déroulée dimanche 4 décembre au TPO.

72 joueurs, 24 éducateurs, 2 arbitres et 3 super graphiqueurs qui ont fait à eux seuls toutes les étapes bénévolement. Un grand merci à eux.

Voici les résultats :

### **BENJAMINS/MINIMES**

Finale :

1er- SARANYARAT Natthachai (P. Héracles) – VOISENET Paul (Fonsegrive) – MOUA Chris (Balma)  
2ème- POL Noa (Miremont) – CAVEZZAN CANDEIL Kylian (Miremont) – NICOLAS Riley (EP Buffebiau)

Coupe de l'espoir :

1er- PEREZ-FENAU Maëllann (Lasbordes) – NOGALES Tessa (Muretaine) – NOGALES Lucas (Muretaine)  
2ème- HAMIEZ Nayan (Miremont) – HAMIEZ Keyan (Miremont)

### **CADETS**

Finale

1er- VAZ Johan (Miremont) – DURAN Dorian (Roquettes) – BARROS Kylian (Martres)  
2ème- RODRIGUEZ Kelyan (Martres) – FLORES Dylan (Martres) – BISCARO Lucas (Roquefort)

Coupe de l'espoir :

1er- BERGE Remi (Roquettes) – VIMEUX Lenny (Roquettes) – CHENET Aloys (Roquettes)  
2ème- CAPELLO Matheo (Miremont) – FORT EVAN (Eaunes) – VIGNAUX Nolan (Muret st Jean)

### **JUNIORS**

Finale

1er- CADILHAC Léo (Pointis SP) -SAGER Lucas (Pointis SP) – COUTON Matheo (Pointis SP)  
2ème- SOLES Christian (EP Buffebiau) – FAUREL Kyliane (EP Buffebiau) – GIMENEZ William (EP Buffebiau)

Coupe de l'espoir :

1er- BOUDRIERES Damien (Pointis SP) – CHANFREAU Nathan (Pointis SP) – MARCOS-PEREZ Diego (EP Buffebiau)  
2ème- QUIJOUX Bruce (Fontenilles) – REVEL-ELMI Timéo (Miremont) – LOUBENS Enzo (BJ Colomiers)

Bravo à tous !

Nous souhaitons une bonne continuation à nos juniors dernière année qui passeront en seniors à partir du 1er janvier 2023 ! Pour tous les autres, à l'année prochaine en n'oubliant pas le respect, l'amusement, d'être en forme et avec le sourire, c'est le plus important.

Pour finir, je remercie tous les bénévoles éducateurs, les collègues membres de la commission jeunes pour leur implication auprès des jeunes. Notre salaire, c'est de voir les jeunes sur les terrains que j'espère plus nombreux la saison prochaine. Merci

### **13 - Compte rendu de la Commission Sportive, Francis RICARD**

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Après deux années perturbées par les contraintes liées au Covid, nous avons connu une année complète en 2022. Nous avons pu ainsi reprendre nos activités et retrouver le plaisir des compétitions.

Notre commission s'est réunie à plusieurs reprises pour mettre en place et assurer le suivi de l'ensemble des compétitions qui se sont déroulées sur le département. Nos travaux se sont déroulés sereinement en maintenant nos objectifs fixés dans le projet sportif 2021-2024 présenté par notre président.

Je remercie tout particulièrement mes collègues des différents comités de pilotage de ces compétitions :

- Marie Madeleine Clamens et Raymond Le Manach pour le calendrier,
- Patrick Hernandez, Alain Pinaud et Guy Malbert pour les qualificatifs, championnats départementaux et championnats de clubs,
- Marie Madeleine Clamens et Valérie Sarman pour la Coupe de France.

Lundi après lundi durant de nombreuses semaines, avec Guy et Patrick, nous avons dépouillé des graphiques, des feuilles de match, régler des litiges en première instance et publier des résultats et classements dans le souci permanent de l'éthique sportive dont nous sommes garants. Si nous avons commis des erreurs toujours corrigées, je vous demande de nous pardonner et d'applaudir les joyeux drilles qui me supportent et travaillent avec abnégation dans un excellent climat.

#### ***Concours qualificatifs aux différents championnats de la Haute Garonne***

Pour cette reprise et comme prévu dans notre projet, nous avons organisé deux tours de qualificatifs (sauf en triplettes féminines) dans les 2 zones de chaque district (sauf pour le Sud Comminges) dans toutes les modalités soit 17 tours répartis sur 12 journées.

Nous remercions tous les clubs qui ont accueilli ces épreuves dans le respect des différents cahiers des charges. Nous sommes conscients du travail réalisé par ces clubs mais nous nous étonnons du manque de candidats dans certains districts. Ce n'est pas toujours lié au manque de terrains .... Mesdames et Messieurs les Présidents, nous ne pouvons pas compter que sur les autres, et nous n'avons surtout pas le droit de critiquer des détails d'organisation chez les autres quand ces mêmes critiques émanent de joueurs ou joueuses qui appartiennent à des clubs qui n'organisent rien. Pour être moi-même dirigeant de club, j'ai toujours vu mon trésorier avec le sourire lorsqu'il fait le bilan financier d'une telle journée.

Nous avons retrouvé une participation similaire à celle de 2018 (dernière saison à 2 tours complets) avec 21608 joueurs. Les plus remarquables sont :

- 2601 joueurs pour le 1<sup>o</sup> tour du triplettes seniors et triplettes féminines issus de 170 clubs différents,
- 2440 joueurs pour le 1<sup>o</sup> tour du doublettes seniors et tête à tête féminin issus de 174 clubs différents,
- 2145 joueurs pour le 1<sup>o</sup> tour du triplettes promotion issus de 167 clubs différents,
- 1838 joueurs pour le 1<sup>o</sup> tour du doublettes féminines et tête à tête senior issus de 166 clubs différents.

Durant la présentation du projet sportif 2021-2024 que nous avons réalisée dans les différents districts, nous avons annoncé que les zones de qualification pourraient évoluer pour atteindre un équilibre de participation entre les deux zones d'un même district. Nous venons de réaliser un réajustement entre les zones 41 et 42 du district Nord.

## **Championnats de la Haute Garonne**

Nous avons retrouvé des championnats départementaux avec la voile prévue dans notre projet.

Nous remercions tous les clubs organisateurs de ces championnats pour leur investissement et l'accueil réservé aux participants.

## **Coupe de France**

Pour cette édition 2022-2023, nous avons enregistré 151 inscriptions qui est la plus élevée de France. Nous avons présenté 16 clubs au 1<sup>o</sup> tour de zones avec, en plus, le club de Cazères, qualifié d'office pour ce tour après son excellent parcours lors de l'édition précédente.

6 clubs sont encore en course pour le 3<sup>o</sup> tour de zones : Lasbordes, Roques, Rieux Volvestre, Raphaël Parc, Cazères et La Salvetat. Deux d'entre eux ont déjà passé ce cap : Lasbordes et La Salvetat.

La formule adoptée l'an dernier avec deux tours sur une même journée pour des rassemblements de 4 clubs apporte satisfaction tant au niveau de la compétition que du calendrier.

## **Championnats de clubs**

Tous ces championnats se sont déroulés dans un excellent esprit et un niveau de jeu de plus en plus haut. Nos représentants ont eu des fortunes diverses dans les championnats nationaux et régionaux, je citerai :

- Cazères champion de France en CNC2 Féminin qui accède au CNC F1
- Raphael Parc et Launaguet qui se maintiennent en CNC3
- Cazères champion d'Occitanie en CRC 2 qui accède au CRC 1
- Ramonville champion d'Occitanie en CRC F accède au CNC F2

Au niveau départemental :

- La Salvetat champion de CDC 1 accède au CRC2
- Gaillac Toulza champion de CDCF accède au CRCF
- Plaisance du Touch champion de CDCV 1 accède au CRCV
- Castanet champion de CDC JP accède au CRCJP

En CZC, nous avons constaté un engouement retrouvé et une excellente participation avec un pic de 1704 joueurs lors du 4<sup>o</sup> tour.

Accèdent au CDC :

- CDC F : Aspet, Roques, Lasbordes, Bruguières et Daux
- CDC 3 : Boule Pointine, Muretaine, Villefranche, Bruguières et Daux
- CDC V : Aurignac, Rieux Volvestre, Labège, Montastruc et Saint Lys

Les différentes aides versées aux clubs dans le cadre du projet sportif ont été remises ce matin pour un montant total de 47880 € répartis sur 83 clubs.

Certains clubs ont, bien sûr, perçu en plus les aides du comité régional ou de la fédération. Pour ne pas répéter les mêmes commentaires que l'an dernier, je me contenterai de dire qu'il fait bon vivre en Haute-Garonne et en Occitanie .....

## **Travaux des différentes commissions composant la commission sportive**

○ Commission Jeu Provençal : sous la responsabilité de Delphine Mondragon, la commission s'est réunie à 3 reprises pour bâtir le CDC JP. Nous avons eu 23 clubs inscrits répartis en 3 groupes (2 de 8 clubs et un de 7 clubs).

○ Commission des graphiques : sous la responsabilité d'Alain Pinaud, cette commission a travaillé sur la formation des graphiqueurs et a amélioré la gestion des concours en 4 parties du CZC.

○ Commission vétérans : elle devait se réunir le 18 Octobre, mais son responsable, Patrick Hernandez était en grève ce jour-là.

### **Calendrier 2023**

L'an dernier, nous avons mis en place le dépôt d'un chèque de caution pour chaque concours départemental demandé par un club. Cette mesure a porté ses fruits car nous avons constaté beaucoup moins d'annulations qu'auparavant. La commission du calendrier a examiné les raisons invoquées par les clubs qui ont annulé leur concours, certaines ont été jugées recevables et la commission a proposé au comité directeur de ne conserver que quelques chèques ...

Nous reconduirons cette mesure en 2023.

Le calendrier 2023 est bouclé. Aux normes déjà existantes que nous avons appliquées, nous avons veillé à ce que nous proposons aux joueurs au moins deux concours « toutes catégories » et non spécifiques chaque samedi et chaque dimanche entre la fin des qualificatifs (20 Mars) et le début des CZC (8 octobre). Je vous rappelle que, comme chaque année, vous devez faire, auprès de votre responsable de district, la demande de tout concours non officiel accueillant des licenciés d'autres clubs. Cette démarche vous permet de bénéficier de l'assurance fédérale. En cas de non-respect de cette règle, vous encourez des sanctions disciplinaires.

### **Nouveautés pour la saison 2023**

Certaines ont été mises en place par notre fédération :

○ Plus de concours 55 ans et plus : après le sondage réalisé dans les clubs de chaque région refusant l'avancement de l'âge des vétérans à 55 ans et comme annoncé auparavant par la même fédération, les concours en 55 ans et plus ne sont plus autorisés.

○ Championnat de France triplettes mixtes : la première édition aura lieu en 2023, elle sera précédée de championnats régionaux et départementaux. Chez nous, le championnat départemental sera précédé de 2 tours qualificatifs avec des quotas d'équipes à qualifier par district identiques à ceux du championnat en doublettes mixtes pour cette première année. Chaque équipe sera composée de deux masculins et une féminine ou de deux féminines et un masculin.

○ Championnat de France de tir de précision : il se déroulera les années impaires avec la possibilité pour les départements de réaliser des qualificatifs les années paires. Partant du concept que tout licencié senior tant masculin que féminin peut participer à ces épreuves qualificatives, nous l'avons ouvert à l'ensemble des clubs du département en leur attribuant un quota de licenciés à qualifier basé sur l'effectif du club en seniors tant masculins que féminines. Ces quotas ont été éventuellement augmentés par des bonus visant à mesurer sa valeur : le nombre de licenciés classés (honneur et élite 2022), le nombre de licenciés qualifiés aux différents championnats départementaux en 2022, les résultats de ces mêmes licenciés sur ces championnats. Toutes ces mesures sont détaillées dans le règlement intérieur de cette compétition qui vous a été envoyé. Pour notre département, nous qualifierons 3 joueurs masculins et 3 joueuses féminines au championnat d'Occitanie qui qualifiera pour le championnat de France.

○ Classification : 2023 sera l'année de transition entre l'ancienne et la nouvelle. Les principaux changements sont :

- Une catégorie nouvelle appelée « non classé » pour tout nouveau licencié senior ou n'ayant pas marqué de points en 2022,
- Un joueur sera classé « Honneur » pour un maximum de 2 ans et non 3 ans comme auparavant,

- Un joueur sera classé « promotion » s'il a marqué entre 1 point et le seuil retenu pour passer honneur (10 points pour le CD 31 cette année),
- La non prise en compte des concours au jeu provençal,
- Fin 2023, les joueurs classés « élite » seront seulement des joueurs titrés tant au niveau départemental que régional ou national. Le fait d'avoir marqué plus de 50 points ne donnera plus accès à cette catégorie,
- En 2023, dans notre comité, nous aurons, pour environ 1800 joueurs qui ont marqué au moins un point :
  - 63 joueurs classés « Elite »
  - 474 joueurs classés « Honneur »
  - 1331 joueurs classés « Promotion »

○ Championnat des clubs féminins : chaque équipe devra être composée de 6 joueuses et 2 remplaçantes maximum, les matches comporteront le même nombre de parties qu'en Open, c'est-à-dire 6 têtes à tête, 3 doublettes et 2 triplettes qui attribueront les mêmes points qu'au championnat Open. Par conséquent, les indemnités versées par le CD 31 aux clubs participant à ces championnats sera réévaluée et sera identique à celles attribuées aux CDC Open. Il en sera de même pour les indemnités versées par le Comité Régional.

○ Coupe de France au Jeu Provençal : après une période d'inscription, elle verra le jour en 2023. Les modalités de cette nouvelle compétition seront définies ultérieurement. Personnellement, je m'interroge sur la mise en place de celle-ci sur notre calendrier déjà bien chargé, nous ferons au mieux bien que nous ne soyons pas magiciens avec le pouvoir d'augmenter le nombre de week-ends d'une année...

D'autres ont été mises en place par le comité départemental :

○ Championnats de clubs Open, Féminin et Vétérans à pétanque : étant donné que nous avons de moins en moins de clubs qui souhaitent recevoir ces journées de compétition, nous avons réalisé une enquête auprès des clubs inscrits dans ces compétitions en 2022 pour connaître leurs difficultés d'organisation. Nous avons pris en compte les raisons invoquées par les clubs et adopté des mesures :

- Manque de bénévoles lié à la coïncidence avec les CZC : nous avons séparé sur le calendrier les journées de CZC et CDC,
- Difficultés d'organiser un repas au prix de 15€ maximum : nous avons porté ce prix à 18€ maximum,
- Frais d'arbitrage supportés par le seul club organisateur : les frais d'arbitrage seront partagés par les 8 clubs du groupe et seront retenus de l'aide apportée aux clubs dans le cadre du projet sportif.

○ Ayant satisfait à toutes les demandes des clubs, le CD 31 a décidé que tout club inscrit en CDC Open, Féminin ou Vétérans devra pouvoir recevoir une journée, s'il ne peut le faire sur ses terrains, il devra s'entendre avec un club de proximité.

○ Nous pourrons ainsi composer nos différents groupes en respectant des critères sportifs (montants, descendants, appartenance au même district, ...) et ne plus les faire et défaire au gré des clubs acceptant de recevoir. Chaque club recevra une fois tous les 2 ans puisque nous avons des groupes de 8 clubs avec 4 réceptions.

○ Création de la Coupe de la Haute Garonne : nous allons mettre en place cette compétition qui sera réservée aux perdants des premiers et deuxièmes tours de la Coupe de France. Les premiers tours se dérouleront aux mêmes dates que celles prévues pour la Coupe de France.

## **Nos axes de réflexion pour 2023 :**

### ***L'organisation des concours qualificatifs aux championnats départementaux***

Beaucoup de clubs invoquent le manque de terrains et refusent d'organiser ces qualificatifs. C'est vrai pour certains qui voient leur esplanade réduite mais comment peut-on comprendre qu'un club qui organise des concours départementaux sans connaître le nombre d'équipes qui seront présentes ait les terrains suffisants et ne les a pas pour les qualificatifs !!!

Il y a certainement d'autres motifs (plus ou moins sournois) que nous essayerons de comprendre sachant que nous avons revu notre cahier des charges à la baisse puisqu'un club recevant un qualificatif ne doit tracer les terrains qui accueilleront les sorties de poules, soit par exemple, 16 terrains pour un qualificatif à 64 équipes.

Nous réaliserons une enquête dans ce sens auprès de tous les clubs et nous trouverons des solutions.

### ***Le calendrier des concours départementaux***

Nous constatons, année après année, une demande de plus en plus forte de la part des clubs de concours spécifiques en promotion ou en mixtes. La réglementation nationale prévoit que, lorsque plusieurs concours sont organisés le même jour, tout licencié doit pouvoir jouer, c'est-à-dire, au moins de ces concours ne doit pas être réservé aux joueurs promotion mais ouvert à tous. Nous appliquons, bien sûr, cette règle. Par contre, beaucoup de joueurs se plaignent du fait que ces concours ouverts à tous soient souvent en composition mixte (doublettes ou triplettes). Pourquoi n'envisagerions-nous pas, comme cela est déjà mis en place dans beaucoup de départements, d'obliger les clubs à organiser un concours non spécifique dès qu'ils en demandent plusieurs ?

### ***Les CZC et les CDC***

Nous sommes le seul département de France et donc d'Occitanie à organiser une partie de nos championnats de clubs sous la forme des CZC. Comme nous tenons à préserver cette compétition qui a un attrait important pour beaucoup, nous devons par mesure d'équité vis-à-vis des clubs des autres départements réfléchir à inclure ces compétitions dans le suivi des listes d'équipes évaluant au niveau supérieur CDC, CRC et CNC. Cette mesure impliquerait que 2 joueurs au maximum ayant participé au CZC puissent intégrer une équipe de division supérieure.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée et vous souhaite à tous de magnifiques fêtes de fin d'année.

Le président prend la parole : « avant de passer aux réponses aux questions écrites, avez-vous des remarques sur l'intervention de Francis RICARD ? »

#### **1<sup>ère</sup> question :**

Le passage chez les vétérans de 60 ans à 55 ans fait que nous n'aurons plus de concours 55 ans ; pourquoi ne pas les maintenir ?

**Réponse de M. LE BOT :** Nous sommes vétérans à 60 ans. En Europe, on est vétérans à 55 ans. Il est vrai que 75% des départements font des concours 55 ans et + ; mais cette catégorie n'est pas légalisée à ce jour et elle n'existe pas dans les textes.

2<sup>ème</sup> question :

Est-il prévu d'améliorer le process des licences ? Un licencié pourrait faire sa licence lui-même.  
Réponse de M. LE BOT : Nous prévoyons de mettre en place une plateforme numérique dans les années à venir.

3<sup>ème</sup> question :

Pourquoi ne fait-on pas au JP le regroupement par club, par secteur voir plus comme pour les jeunes afin d'avoir plus de joueurs.

Réponse de M. RICARD : Nous autorisons les ententes existantes mais nous n'autorisons pas les ententes nouvelles.

**14 - Réponses aux questions écrites, par Francis RICARD**

**Question de M. Jean Louis Ramos, président de Miremont**

*« Peut-on organiser les concours Jeunes le samedi plutôt que le dimanche ? S'ils finissent tard, il y a école le lundi ... »*

En tant qu'ancien enseignant, je ne peux que soutenir votre demande. Je suis persuadé que les membres de la commission jeunes vous ont entendu et sauront prendre en compte votre remarque.

**Question de M. Richard Danes, président de Capens**

*« Sachant que les clubs mieux classés rentrent plus tard dans la compétition, pourquoi les 2 premiers tours ne peuvent pas se faire entre clubs de districts voisins ? Ceci éviterait des déplacements supplémentaires entre clubs éloignés. »*

Certes, mais nous souhaitons que tous les clubs aient les mêmes chances de qualification et nous faisons un tirage au sort intégral. De plus, nous sommes certains que ces compétitions, souvent conviviales permettent de tisser des liens avec des clubs que vous n'avez pas l'habitude de rencontrer.

**Question de Mme Sylvie Roux, secrétaire de Lagardelle**

*« Pourquoi ne pouvons-nous pas faire une licence sans certificat médical pour les licenciés ne voulant pas faire de concours ou laisser la possibilité de donner le certificat au premier concours fait ? »*

Le certificat médical permet d'attester de l'aptitude à la pratique de la pétanque y compris à l'intérieur du club. Quant à le demander au premier concours joué, cela me paraît bien difficile car les graphiqueurs ont déjà assez de travail à l'inscription d'un concours.

*« Les concours régionaux sont protégés, c'est un fait mais pourquoi ne pas mettre un nombre de kms minimum avec d'autres concours ou demander que les n'empiètent pas sur des dates déjà prévues par des plus petits clubs qui avaient déjà ces dates les années précédentes ? »*

Dans le projet sportif que nous avons validé pour le mandat en cours, nous souhaitons valoriser l'organisation de « grandes » compétitions nationales et régionales. Partant de là, il est logique que nous les protégeons dans le calendrier. Comme vous le demandez, nous appliquons le respect d'une distance minimale entre cette compétition et un concours départemental. De plus, pour les nationaux ou régionaux à composition spécifique (mixte par exemple), nous considérons que notre vivier de participants n'est pas

suffisant pour permettre l'organisation à cette date de concours départementaux spécifiques dans la même modalité. Quant à l'ancienneté, tout est relatif, faut-il la mesurer en années, décennies ou siècles ?

**Question de M. Bernard Ménégon, président de Revel**

*« Demande de passer l'engagement des concours départementaux à 5€ par joueur. Nous sommes, depuis de nombreuses années, au prix de 4€ et cela simplifierait le problème de monnaie pour les organisateurs tant au niveau des engagements que des paiements. »*

Le montant des engagements est fixé par la Fédération et nous ne sommes pas en mesure de le changer. Pour être moi-même dirigeant, je sais que nous devons commander aux banques cette monnaie avec un certain délai, mais je ne connais pas de banque qui refuse d'en fournir. Quant aux paiements, rien ne vous interdit de les « arrondir » et vous n'aurez pas besoin de monnaie supplémentaire.

**Question de M. Jean Louis Recoura, président de Saint Loup Cammas**

*« Pourquoi, dans les CZC, plusieurs équipes du même club se rencontrent lors de la 4<sup>e</sup> partie ? Ne pourrait-on pas faire rencontrer des équipes de clubs différents ? »*

Je suis surpris qu'un président de club nous demande de magouiller un graphique .... Plaisanterie mise à part, nous sommes conscients que se rencontrer entre équipes d'un même club n'est jamais agréable mais nous avons pallié ce fait en attribuant le bonus des 4 parties gagnées à toutes les équipes du club qui les gagne. Si deux équipes de votre club se rencontrent au 4<sup>e</sup> tour, vous êtes certain d'emporter le bonus alors que si elles ne s'étaient pas rencontrées, vous auriez peut-être perdu les deux parties.

*Avec le nouveau découpage, il est impossible pour les petits clubs de recevoir la D1. Ne faut-il pas remettre une D3, ou plus exactement, revoir le découpage des zones 41 et 42 ? »*

Votre question est infondée puisque, pour le CZC, nous ne jouons pas en zones mais en district entier. Quant à la D3, elle a été supprimée depuis plusieurs années à la demande des clubs.

*« Pourquoi ne fait-on monter qu'un club de CZC1 alors qu'en CZC2, CDC2 et 3, il y a 3 clubs qui montent ? »*

Nous faisons monter un seul club par district de CZC1 en CDC3 car, comme nous avons 5 districts, ces 5 montants entraînent 5 descentes en sens contraire. Si nous en faisons monter 2 par zone, nous en ferions descendre 10 (sur 16) de CDC3 en CZC1, je ne continue pas mes exemples de montants car j'aurai du mal à trouver les descendants.

**Question de M. Guy Dencausse, trésorier de la Boule du Cagire**

*« Le Comité organise les CDC, CRC, etc. Pour cela, il fait appel à la bienveillance de clubs volontaires qui aident le comité par le prêt de terrains, organisation des repas, buvette, etc. Des moyens onéreux sont nécessaires à ces clubs (remise en état des terrains, location de chapiteaux, etc.). Des frais d'arbitrage et graphique restent à la charge de ces clubs. Pourquoi le comité n'aurait-il pas ces frais à sa charge ? »*

Je constate que vous êtes un excellent trésorier, vous voyez les dépenses mais vous ne voyez pas les recettes ....

Si la Boule du Cagire appartenait à un autre comité, je vous répondrai peut-être différemment, mais vous êtes en Haute Garonne, seul comité de France à aider ses clubs en CDC et CRC, vous êtes en Occitanie, seule région de France à aider autant ses clubs en CRC. Vous avez reçu ce matin un chèque de 750€ du

CD 31, vous allez recevoir un chèque de 570€ du comité régional, ce n'est pas mal non et personne ne vous a demandé des justificatifs de dépenses et encore moins de recettes ....

Pour ce qui est des frais d'arbitrage, vous avez entendu qu'ils seraient partagés entre tous les clubs participants en CDC, quant aux frais de graphique, il n'y en a pas.

**Question de M. Didier Virac, président de Paulhac**

*« Pourrait-on mettre en place un questionnaire de satisfaction sur les arbitres, délégués et graphiqueurs ? On nous interdit de fumer sur les terrains. Pourquoi certains arbitres se le permettent quand ils surveillent le cours du jeu ? Ne seraient-ils pas sanctionnables ? »*

Votre remarque est loin d'être anodine, si vous constatez des égarements comme vous les décrivez, je ne puis que vous conseiller de rédiger un rapport, preuves à l'appui, au président du comité qui le transmettra au responsable de la commission d'arbitrage.

**Question de M. Michel SENTAC, président de Fonbeauzard**

*« Le règlement des CZC, dans sa formule actuelle, avec attribution des différents points paraît avantageux pour les clubs ayant beaucoup d'équipes et non pour les clubs moyens. Il est moins intéressant aussi sur le plan sportif du fait des 4 parties. Ne peut-on pas revenir à l'ancienne formule plus motivante sportivement en commençant plus tôt selon la formule des CDC puisque le premier intérêt de changement était l'heure tardive de fin des parties ? »*

Nous allons bâtir un sondage en 2023 sur ce changement et nous adapterons notre réponse aux souhaits des clubs majoritaires. Toutefois, je ne suis pas certain que nous enregistrons les mêmes participations qu'aujourd'hui sur un samedi complet.

**Question de M. Jacques Senac, président de Miramont de Comminges**

*« Pour les CZC, rendre la tenue (haut avec logo du club) obligatoire comme pour les qualificatifs. Pourquoi faire la différence entre CZC et qualificatifs qui sont des compétitions ? »*

Vous avez raison et vous n'êtes pas seul à le remarquer, nous prenons l'engagement de modifier le règlement des CZC dès 2023 en demandant une tenue avec haut identique et logo du club.

*« La cigarette est interdite, il y a trop de laxisme et peu de sanctions »*

Le responsable de la commission d'arbitrage vous a entendu, il fera certainement le nécessaire. Pour ma part, je n'aurai qu'à faire gaffe ....

J'ai gardé pour la fin deux questions qui nous réconfortent.

**Question de M. Michel Baudouin, co-président des Pradettes**

*« Nous demandons à faire une intervention pour remercier les personnes qui nous ont soutenu par leur vote sur le projet du boudrome couvert »*

C'est fait, nous vous remercions de votre reconnaissance.

**Question de M. Laurent Cortes, président du CAF Pétanque**

*« Merci pour votre engagement ? Restez les mêmes. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous »*

Que c'est sympa, cela fait énormément plaisir de terminer sur un tel message.

## 15 - Remises des récompenses & clôture du 73<sup>ème</sup> Congrès Départemental

Après l'intervention des élus présents, le président procède à la remise des récompenses pour le club de Ramonville (équipe féminine championne d'Occitanie), le club de Pointis sport (champion d'Occitanie junior), le club de Cazères (champion d'Occitanie pour les masculins, champion de France N2 pour les féminines, présence en Coupe de France à ce jour).

Félicitations aux 2 champions : SORRENTINO David et LUCCHESI Tony.



Le président,  
Raymond LE MANACH

La secrétaire générale,  
Angélique SOURNAC